

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU DU 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 avril à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'honneur de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,
Date de convocation du Bureau Communautaire : 18 avril 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	9	0	3	5

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, FAYE Jean-Pierre, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, SERRU Marie-Claire

Suppléants avec voix délibérative :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CAMBOU Stéphane, CHAUVERGUE Laurence, PLAZANET Mélanie

Absents : DOLLEY Alain, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, MENUCELLI Thierry, POURCHET Pierre

Secrétaire de séance : PERIGAUD CHANTAL

MARCHE PUBLIC

Délibération n°44-2019 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers – Contrat de Maîtrise d'œuvre - Avenant n° 1

Monsieur le Président rappelle aux membres du bureau Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives, le contrat de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement CABINET D'ARCHITECTURE VERONIQUE SCelles - SARL JEAN PAUL DELOMENIE – BUREAU D'ETUDES CABROL-BEOULLE – SARL CITE 4 pour un montant de 55 854 € HT soit un taux d'honoraires à hauteur de 9 %.

Monsieur le Président vous précise qu'il est nécessaire de signer un avenant suite à un retard sur le déroulement du chantier.

Monsieur le Président vous présente les modifications :

Montant HT du marché	55 854 €
Avenant n° 1 : Honoraires supplémentaires pour l'architecte Mme Scelles	1 560 € ⁺
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	57 414 €

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 29 avril 2019
Communauté de Communes
de Vassivière
Le Président
Jean Pierre FAYE
EYMOUTIERS

Le Président

Acte rendu exécutoire le :

16 MAI 2019

Publié le :

16 MAI 2019

